

Lettre du 22 mars 1894 au ministre de l'Intérieur

Ernesta Forti

22 mars 1894

Paris, le 22 mars 1894

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Je n'ai plus que vingt quatre heures pour quitter la France et je n'ai pu liquider ma situation ni vendre ma maison parce qu'on ne m'a pas rendu mes papiers de commerce. J'ai cependant adressé une demande à Monsieur le Préfet de Police et une autre à Monsieur le Juge d'Instruction.

Je ne demande que les papiers nécessaires à la vente de mon fonds et qui me sont personnels :

1. Deux baux
2. Une police d'assurance contre l'incendie
3. La police et le livret de la compagnie du gaz
4. Mes livres et agendas de commerce
5. Mon extrait de naissance et celui de mon fils

Si j'avais eu ces papiers ma situation serait probablement réglée et je pourrais quitter la France. Malheureusement je n'ai rien pu obtenir ; j'ai attendu en vain.

Je vous supplie donc, Monsieur le Ministre, de vouloir bien me faire donner les papiers désignés et de m'accorder en même temps si vous le voulez bien une prolongation de séjour absolument indispensable pour mettre ordre à mes affaires, après quoi je partirai volontiers.

J'ose espérer Monsieur le Ministre que vous ferez droit à ma demande et vous prie de recevoir mes sincères remerciements et mes sentiments respectueux.

Ernesta Forti

3 rue Joquelet



Ernesta Forti
Lettre du 22 mars 1894 au ministre de l'Intérieur
22 mars 1894

extrait le 15 septembre 2026 de la collection d'*Archives anarchistes*, tiré du dossier de police "Ba 881" aux Archives de la préfecture de police de Paris.

bibliotheque-anarchiste.com